

**Procès-verbal de la réunion ordinaire virtuelle du conseil d'établissement
de l'École des Tournesols et de l'immeuble de la Petite-Ourse du mardi 6 octobre 2020
à 18 h 30**

Étaient présents

Membres parents :	Annie Charbonneau-Fortin, Prés/Subs CP Amélie Choquette, VP/Secr Anna Kane Geneviève Martineau	Siobhan McSharry Lefebvre, Jean-François Tremblay
Membres équipe-école :	Djamia Abid, Ens Daniel Turcotte, Ens Stéphane Rakotomahazo, S de G	François Bernier, Ens Véronique Harrisson, Ens Véronique Saladin, Soutien
Direction :	Isabelle Lowe, directrice Rachel Ada, directrice adjointe	

Étaient absents Zino Russo
Sylvie Archambault, Ens

1. Présences et vérification du quorum (18 h 32)

La Direction souhaite la bienvenue et constate qu'il y a quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Choquette propose, appuyée de madame Harrisson, l'adoption de l'ordre du jour avec modifications.

Modifications :

- 1) Ajout Varia : Stationnement

CE-20-21-01

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 17 juin 2020

Monsieur Tremblay propose, appuyé par madame Rakotomahazo, d'adopter le procès-verbal du 11 juin 2019.

CE-20-21-02

Adoptée à l'unanimité

4. Suivis au procès-verbal du 11 juin 2019

Élèves sporadiques : Compte tenu de l'interdiction de constituer de nouvelles bulles en lien avec les directives émises par la santé publique pour réduire la propagation du coronavirus, il est impossible pour l'école d'offrir aux élèves non-inscrits au service de garde, la possibilité de s'inscrire comme élève sporadique au service de garde lors des journées pédagogiques.

5. Interventions

5.1. Intervention du public

Aucune intervention du public.

5.2. Intervention des membres de la communauté

Aucun membre au CÉ cette année.

La direction rappelle aux membres qu'ils peuvent inviter une personne à siéger au CÉ en tant que membre de la communauté. Toute personne qui a des objectifs ou intérêts communs avec notre école et qui désire s'impliquer au sein de notre CÉ est invitée à communiquer avec la direction de l'école afin de proposer sa candidature. Madame Charbonneau-Fortin mentionne qu'elle tentera d'approcher la pharmacienne du Pharmaprix.

5.3. Mot du porte-parole de l'OPP

Madame Ada mentionne qu'à ce jour il n'y a toujours pas de représentant officiel pour cette organisation et qu'elle souhaite se montrer prudente avant de parler au nom du futur comité. Elle précise cependant qu'une quinzaine de personnes ont donné leur nom pour prendre part aux activités du comité et que les membres seront dorénavant habillés d'un dossard identifiant le comité pour plus de visibilité.

Madame Ada tient à souligner le travail des parents bénévoles membres du CÉ, mesdames Geneviève Martineau et Anna Kane, pour leur important appui lors de la prise de photos scolaires.

6. Élections :

Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élections

Mme Lowe est chargée de gérer le processus d'élection et madame Choquette comme secrétaire d'élection.

Nomination d'un Président

Madame Annie Charbonneau-Fortin est élue par acclamation comme présidente.

Nomination d'un Vice-Président

Madame Amélie Choquette est élue par acclamation comme vice-présidente.

Nomination d'un secrétaire

Madame Amélie Choquette est nommée secrétaire.

CE-20-21-03

Adoptée à l'unanimité

7. Propositions :

7.1. Calendrier des rencontres du conseil d'établissement

Madame Lowe propose un calendrier prédéterminé pour les rencontres du conseil en soulignant que la rencontre du mois de juin est près de la fin de l'année scolaire en lien avec les nouvelles ministérielles et nombreuses approbations. Les rencontres du comité auront lieu sur la plateforme Teams à 18h30 les 6 octobre 2020, 10 novembre 2020, 8 décembre 2020, 9 février 2021, 6 avril 2021, 11 mai 2021, et 15 juin 2021. Madame Lowe

confirme que le calendrier sera modifié si, à la suite de la publication du calendrier, des rencontres du comité de parents de la CSSPO des conflits d'horaire étaient soulevées.

Madame Choquette propose, appuyée par monsieur Turcotte, d'adopter le calendrier de rencontres proposé pour le conseil d'établissement 2020-2021.

CE-20-21-04

Adoptée à l'unanimité

7.2. Règles de régie interne 2019-2020

Madame Lowe mentionne que dans plusieurs autres conseils d'établissement, un seul ajout de 15 minutes par rencontre est offert. Madame la Présidente mentionne qu'elle s'assurera à ce que les temps d'échanges prévus à l'ordre du jour soient respectés compte tenu du souhait de l'équipe-école de ne pas dépasser le temps prévu des rencontres.

Monsieur Turcotte propose, appuyé par madame Harrison, de limiter les rencontres à un seul quinze minutes supplémentaires.

CE-20-21-05

Vote à la majorité

SUIVI : Les nouvelles règles de régie interne tenant compte de la réalité des rencontres virtuelles seront présentées au comité par la Présidente lors de la prochaine rencontre.

7.3. Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement du CÉ est de 750 \$. Le CÉ prévoit dépenser la somme selon les besoins suivants :

Gardiennage : 20 \$ par rencontre pour tous les membres du CÉ, pour un maximum de 100 \$;

Secrétariat : 50 \$ par rencontre, pour un maximum de 350 \$;

Formation : 300 \$ (formation obligatoire par le MÉES par modules).

Il est rappelé que le budget doit être dépensé dans l'année et engagé dans la même année.

Madame Charbonneau-Fortin propose, appuyée par monsieur Tremblay, d'adopter le budget de fonctionnement.

CE-20-21-06

Adoptée à l'unanimité

7.4. Activités de l'O.P.P. 2020-2021

Le vote est remis à la prochaine rencontre afin de pouvoir compléter le descriptif des activités proposées.

8. Consultations :

8.1. Correspondance

Aucune correspondance.

9. Informations :

9.1. Projet éducatif 2018-2022

En réponse à l'adoption du Projet éducatif 2018-2022, l'équipe-école continuera de mettre de l'avant le plan d'action annuel pour le déploiement des moyens lancés en 2019-2020 afin d'atteindre les objectifs qui portent essentiellement sur la littératie et la prévention dans toutes les matières transversales pour réduire les écarts avec l'arrivée de la pandémie.

9.2. Activités parascolaires

La direction indique que les activités parascolaires généralement offertes aux enfants des deux immeubles par l'organisme à but non lucratif *Dimension sportive et culturelle* ne peuvent, à ce jour, aller de l'avant. Compte tenu de l'interdiction de constituer de nouvelles bulles en lien avec les directives émises par la santé publique pour réduire la propagation du coronavirus, il est effectivement impossible pour l'école de penser offrir de telles activités pour l'instant. Nous suivrons l'évolution des consignes de la Santé publique et du CSSPO.

9.3. Comité cour d'école

Madame Lowe souligne que le comité a eu le temps de tenir une première rencontre en février 2020, mais a dû par la suite reporter les suivantes compte tenu de la Covid-19. Néanmoins, le comité d'aménagement de la cour d'école a eu l'occasion de rencontrer Monsieur Normand Veillette, agent de développement Plein air, Infrastructures, Loisir rural pour Loisirs Sports Outaouais (Projets Espaces), et se sent entre bonnes mains.

Le 1^{er} octobre dernier, monsieur Veillette et l'équipe du Ciss-O sont venus observer les enfants sur la cour et aux abords de l'école. Cette journée d'observation leur a permis de mieux comprendre le roulement avec les autobus tant le matin qu'en fin de journée, et de constater les habitudes des élèves lors des récréations et au dîner. Monsieur Veillette communiquera dans les prochaines semaines ses recommandations au comité d'aménagement de la cour d'école de l'immeuble de la Petite-Ourse qui se dotera par la suite d'un plan d'action pour une cour aménagée pour des enfants de la maternelle à la sixième année du primaire.

Ce point d'information se retrouvera à l'ordre du jour de chacune des futures rencontres afin que les membres du CÉ soient au courant de cette priorité de l'école et que soient accélérées les approbations lorsque nécessaire. La direction rappelle que lors de la rencontre du 10 décembre 2019, il avait été confirmé que le conseil des enseignants donnait son consentement à ce que la portion du fonds à destination spéciale pour l'immeuble de la Petite-Ourse soit entièrement utilisée pour aménager la cour d'école.

9.4. Formation pour les membres du CÉ

Madame Lowe tiendra les membres au courant des formations qu'ils devront suivre puisque les CSS sont toujours en attente des modules et des capsules du ministère.

10. Rapports :

10.1. Direction

Madame Lowe remercie les enseignants d'éducation physique et à la santé qui ont accepté de prêter le gymnase de l'école pour la tenue des photos scolaires. Plus de 625 élèves ont pu se faire photographier en respectant les consignes de la santé publique!

La Direction tient à remercier les parents pour leur indispensable collaboration dans les événements reliés aux deux cas positifs à la Covid-19 dans les immeubles depuis le début de la rentrée scolaire. Elle assure qu'un protocole a été soumis à l'équipe-école détaillant les procédures en cas de confinement d'une classe ou de l'école. Elle confirme que les deux cours d'école n'excèdent jamais 250 enfants, les consignes concernant les groupes-classes stables sont respectées tout comme celles du port du masque pour les élèves fréquentant l'école des Tournesols (5^e et 6^e année et 1^{re} secondaire). Un registre est d'ailleurs tenu à l'entrée des deux immeubles. La santé publique a d'ailleurs félicité l'équipe de direction pour la gestion des événements avec eux.

Madame Lowe précise que le *Plan de lutte contre la violence et l'intimidation* est toujours une priorité de l'école et que tous travaillent afin d'assurer un environnement sain et sécuritaire aux élèves.

La Direction annonce qu'en vertu de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, mesure gouvernementale consistant à allouer aux écoles environ 1 % du budget de construction d'un bâtiment, ou d'aménagement d'un site public, à la réalisation d'œuvres d'art précisément conçues pour ceux-ci, le ministère de la Culture et des Communications a approuvé la proposition d'une œuvre d'art de type sculpture pour une valeur de 102 000 \$ à l'immeuble de la Petite-Ourse. L'œuvre extérieure sera inaugurée au printemps et pourra être vue entre la bibliothèque et la rue Antoine-Boucher.

Madame Lowe annonce que la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP), communauté favorisant les transformations nécessaires pour la réussite éducative des élèves en créant un espace de collaboration qui amène l'équipe-école à partager leurs réflexions quant aux apprentissages des élèves, est relancée dans le but de réduire les écarts entre les élèves, aggravés pour certains par le confinement du printemps 2020.

Madame Lowe mentionne ne pas échapper à la pénurie du personnel enseignant et des membres du personnel que plusieurs écoles du Québec connaissent. Depuis le 25 août dernier, l'équipe n'est toujours pas complète et sont toujours recherchés des T.É.S., des surveillants pour les dîners ainsi que des éducateurs et des éducatrices. Sur une note positive, elle annonce l'arrivée d'une nouvelle agente de bureau la semaine prochaine.

La Direction souhaite faire état de la mise à jour des plans d'intervention pour les familles d'élèves HDAA. Les parents dont les enfants ont un plan d'intervention ont été rencontrés virtuellement sur TEAMS. Le processus est cependant long puisqu'évaluer un enfant et faire des propositions adéquates aux parents pour répondre le plus possible aux besoins actuels de l'enfant prend du temps. La direction ajoute que grâce au programme Croque Santé de

Méto, un projet spécial 5 000 \$ a été soumis par une équipe des classes spécialisées TSA. Nous sommes en attente des résultats de ce concours.

Madame Lowe annonce le retour des brigadiers scolaires pour l'école des Tournesols. En plus d'assurer la sécurité des écoliers, les brigadiers, élèves de l'école, les informent des règles de sécurité. Ils travaillent généralement durant trois périodes pendant la journée : le matin, le midi et l'après-midi à la fin des classes. Elle salue leur engagement pour la sécurité de tous les élèves.

La Direction souligne le bon roulement de l'intégration des élèves de la 1^{re} secondaire de la voie générale de l'ÉSGR à l'école des Tournesols. Madame Lowe conclut en mentionnant que les habitudes de tous doivent être changées dans le contexte sanitaire actuel, mais elle précise que ces changements n'empêchent pas de vivre de très beaux moments.

10.2. Présidence

La présidente madame Annie Charbonneau-Fortin souligne sa fierté à présider le conseil d'établissement.

10.3. Enseignant et professionnel

Rien à souligner.

10.4. Technicienne en service de garde

Madame Rakomahazo tient à remercier tous les parents pour leur importante collaboration et leur grande compréhension à la rentrée scolaire. Les premiers jours de cette rentrée exceptionnelle furent mouvementés et les nombreux défis rencontrés ont été relevés. Madame Rakotomahazo tient à féliciter le personnel du service de garde qui démontre une grande capacité d'ajustement à la clientèle comparativement à l'année dernière (parents en télétravail, mouvement dans les inscriptions).

Le service de garde ne fait pas exception à la pénurie de personnel qui connaît un haut taux de mouvements amenant souvent madame Rakotomahazo sur le terrain pour pallier au manque de personnel.

10.5. Déléguée au comité de parents de la CSPO

Madame Martineau a assisté à sa première rencontre virtuelle où les membres du nouveau conseil d'administration ont été élus par vote virtuel. Tel que prévoit la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire, le conseil d'administration du CSSPO sera composé de 15 membres, dont cinq membres représentants de la communauté, cinq membres du personnel scolaire et de cinq membres parents d'élèves du CSSPO :

- Suzanne Trachsel, district Ouest
- Richard Bilodeau, district Centre-Ouest
- Djama Ahmed, district Centre-Est
- Arona Bathily, district Est
- Julie Boisvert, district Nord.

Le communiqué de presse présentant les 15 membres se trouve à l'adresse suivante :
<https://www.csspo.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/10/20-10-06-Communique-presse-CSSPO-Membres-du-conseil-dadministration.pdf>.

10.6. Représentante au comité E.H.D.A.A.

Madame Kane est nommée par acclamation au poste de représentante de notre école au comité E.H.D.A.A. La première rencontre du comité sera le 26 octobre 2020.

11. Varia

11.1. Stationnement

Monsieur Tremblay souhaite faire la mention de la cohue qui prend place à l'immeuble de la Petite-Ourse aux abords de l'école et ce, tant le matin que le soir. Les nombreuses voitures qui se stationnent d'un côté comme de l'autre de la rue que du stationnement mettent la sécurité des élèves marcheurs et de leurs accompagnateurs en danger sans parler des voitures qui bloquent la sortie du débarcadère des autobus scolaires ralentissant le départ de ces enfants vers leur maison; sans compter les gens qui ne font pas l'arrêt obligatoire (qui n'est pas encore affiché) à la sortie du stationnement, ou ceux qui prennent le débarcadère pour un stationnement. Cet avis est partagé par les membres du conseil d'établissement.

Madame Charbonneau-Fortin mentionne que de tels enjeux ont déjà été le cas à l'école des Tournesols et que la direction avait envoyé aux parents des cartes géographiques leur indiquant où se stationner, et surtout où ne pas le faire.

À la suite de l'intervention de madame Harrison, madame Lowe précise travailler en collaboration avec le Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire du CSSPO depuis le début de l'année scolaire. Des représentants de ce service ainsi que de la ville de Gatineau sont venus étudier, à différents moments lors de diverses journées d'une semaine, les habitudes du trafic autour de l'école pour offrir des pistes de solution. Il est impossible de proposer aux élèves de quatrième année d'assurer la tâche, mais des solutions seront apportées et des communications seront envoyées aux parents.

SUIVI : D'ici la prochaine rencontre du CÉ, une communication sera envoyée aux parents les encourageant à user de prudence aux abords de l'école et ce point sera rajouté aux ordres du jour des prochaines rencontres.

12. Levée de l'assemblée (20 h 18).

Il est proposé par madame Choquette et appuyé par madame Charbonneau-Fortin que la séance soit levée.

CE-20-21-07

Adoptée à la majorité

Prochaine rencontre : le 10 novembre 2020 à 18 h 30, via Microsoft Teams.

Annie Charbonneau-Fortin
Présidente
Résolution : CE-20-21-08

Isabelle Lowe
Directrice
Adoptée à la majorité